



Fiche d'animation pédagogique

Atelier 1ère : secteur social

Niveau concerné : 2^{nde} 1^{ère} Terminale
 2^{nde} pro 1^{ère} pro Terminale pro

Objectif général : Valoriser et développer des actions d'information sur le thème de l'orientation et de l'insertion dans le cadre du « Parcours de Découverte des Métiers et des Formations (PDMF) » en collaboration avec partenaires externes

Objectif opérationnel : Apporter aux élèves des informations et une démarche active de recherche d'information et de réflexion sur les liens entre formation et emploi, orientation et insertion, mobilité et parcours professionnel

Compétences travaillées

→ Domaine 1 : la maîtrise de la langue française

- Items :**lire, écrire** : rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, à partir de consignes données, **dire** : participer à un débat, à un échange verbal

→ Domaine 7: l'autonomie et l'initiative

- Item : **être acteur de son parcours de formation et d'orientation** : se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés ; **être capable de mobiliser ses ressources intellectuelles et physiques dans diverses situations** : être autonome dans son travail ; **faire preuve d'initiative** : s'engager dans un projet individuel, s'intégrer et coopérer dans un projet collectif, manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement,

Documents supports/Outils : diaporama les métiers et les formations du social,

Déroulement : 2 heures

Introduction : Présentation de l'atelier

Phase 1 : Les élèves remplissent le questionnaire "qui suis-je" : correction première diapo.

Phase 2 : Questionnaire" vrai ou faux " correction sur le diaporama et en utilisant les notes du dossier « social.doc »

Phase 3 : Présentation des formations : diaporama

Phase 4 : Distribution du récapitulatif formations



Annexe 1

Atelier 1ère : les métiers et les formations du social

Au sein d'un conseil général

Les conseils généraux emploient la moitié des 38 000 assistants de service social en exercice. La plupart travaillent en polyvalence de secteur. C'est-à-dire qu'ils interviennent sur une zone géographique (quartier, arrondissement, commune...) pour tout public (RMistes, personnes dépendantes, personnes surendettées ou migrantes...).

Dans une mairie, un hôpital...

Les autres assistants de service social sont employés par les municipalités, les établissements scolaires, les hôpitaux, les établissements pénitentiaires, les caisses de sécurité sociale et de retraite, les caisses d'allocations familiales, les associations du secteur sanitaire et social, les entreprises. Leur intervention est alors ciblée sur un public particulier.

L'emploi progresse

Les besoins en services sociaux de proximité sont très marqués. À cela plusieurs raisons : l'extension de la précarité, le vieillissement de la population, la complexité des dispositifs d'aide. En outre, de nombreux travailleurs sociaux partiront à la retraite au cours des prochaines années. L'emploi progresse et les jeunes rencontrent peu de difficultés à s'insérer, en fonction de la région où ils vivent. En Ile-de-France, par exemple, chaque jeune diplômé a le choix entre 6 à 10 propositions d'embauche.

Un CDD pour commencer

Environ 70 % des EJE trouvent un emploi dans les 6 mois suivant l'obtention de leur diplôme. Un score remarquable, mais il s'agit le plus souvent de contrats à durée déterminée (CDD).

Au sein d'une association

Les EJE travaillent à 60 % dans les municipalités et à 40 % dans les associations. Quelques emplois se situent aussi, depuis quelques années, dans les crèches privées ou d'entreprise. Le marché de l'emploi étant variable selon les régions, leur insertion professionnelle est d'autant plus facile qu'elles acceptent la mobilité.

En « milieu fermé »

Contrairement à l'éducateur spécialisé, le moniteur-éducateur intervient en « milieu fermé ». C'est-à-dire au sein d'un centre de soins, d'un institut médico-pédagogique ou médico-professionnel, d'un centre d'aide par le travail, d'un centre d'accueil pour personnes âgées ou handicapées, d'un foyer de l'enfance... Mais il peut également exercer en milieu hospitalier ou dans les services d'aide sociale à l'enfance

Le diplôme d'État de moniteur-éducateur est accessible, sans condition préalable de diplôme, sur épreuves. Sa durée varie en fonction de l'expérience des candidats dans le domaine social.

Niveau bac

Avec des perspectives d'évolution beaucoup moins importantes que pour d'autres travailleurs sociaux, le moniteur-éducateur a également la possibilité de s'orienter vers d'autres professions du secteur social : assistant de service social, animateur, éducateur de jeunes enfants

Apprendre à gérer ses comptes

Apprendre aux personnes en difficulté à gérer leur budget : c'est le cœur du métier de ce professionnel. Avant tout, il fait un diagnostic : il calcule la somme d'argent dont ils disposent par mois, une fois les charges courantes (électricité, gaz, télé, assurance, taxe d'habitation...), les dettes et les crédits prélevés. Puis, il les conseille. Par exemple, comparer

les prix avant d'acheter, anticiper les dépenses courantes, bien lire les relevés de compte bancaire... Parfois, il peut leur obtenir une aide financière supplémentaire.

Gérer des activités variées

Toujours dans un souci d'éducation, le CESF peut mettre en place des ateliers d'alphabétisation, animer des séances d'information et de formation sur des sujets divers (couture, bricolage, cuisine, choix et entretien d'un appareil ménager, ameublement...), proposer des systèmes d'aide aux devoirs ou des stages d'insertion professionnelle. Il peut aussi organiser des réunions de quartier, impulser des bourses aux vêtements ou des groupes d'achat alimentaires, participer à la formation des aides à domicile...

Emploi des jeunes favorisé

Chaque année, les quelque 600 diplômés s'insèrent facilement dans la vie professionnelle. Les 6 800 conseillères en économie sociale et familiale (le métier est féminin à 95 %) travaillent en majorité dans le secteur privé (60 %), puis dans la fonction publique (40 %). Les fonctions publiques hospitalière et territoriale proposent chacune un concours sur titre : conseiller en économie sociale et familiale pour la première ; assistant socio-éducatif pour la seconde.

Dans le secteur public, le CESF exerce dans les services sociaux des collectivités locales (communes, départements) ou du secteur nationalisé (EDF, SNCF...), les caisses d'allocations familiales, les offices d'HLM, le planning familial, les hôpitaux... Dans le secteur privé, il peut travailler en libéral ou dans des associations, des entreprises privées, des maisons de retraite, des foyers de jeunes travailleurs... Son public est diversifié : bénéficiaires du RMI, personnes âgées, handicapées, jeunes, familles, femmes isolées, migrants, gens du voyage, salariés...

Le développement des loisirs et le vieillissement de la population créent de l'emploi. Depuis quelques années, l'animateur socioculturel fait partie des métiers les plus recherchés. On dénombrait plus de 62 000 intentions d'embauche en 2007 ! Petit bémol cependant : 80 % de ces postes sont... saisonniers.

Situations précaires

L'animateur débute souvent par une succession d'expériences temporaires. Mais il peut « utiliser » le réseau professionnel pour se stabiliser. Cependant, les associations proposent fréquemment des recrutements à temps partiel. Voire, quelques heures par semaine pour des ateliers à thème. L'animateur doit alors cumuler différents emplois.

Au sein d'associations

Quelque 8 000 associations emploient des animateurs socioculturels. Ce sont des maisons des jeunes et de la culture, des maisons pour tous, des espaces publics internet...

L'éducateur de la PJJ intervient sur décision judiciaire, principalement auprès de jeunes âgés de 10 à 18 ans, mis en danger par leur situation familiale ou par un parcours de vie chaotique. Il peut encore s'agir de mineurs poursuivis par la Justice ou jugés.

- Le nombre de postes offerts au concours sur épreuves a augmenté au cours des dernières années : 54 postes en 2005, contre 114 en 2007. Mais il reste très sélectif (de 3 à 6 % d'admis). La majorité des candidats reçus au concours possèdent un bac + 3 (licence en droit), les autres un bac + 5 (master). Le concours sur titres (20 à 35 postes) compte 40 à 50 % d'admis. Pour s'y présenter, il doit être âgé au maximum de 45 ans.

Deux voies d'accès :

- sur titres pour les titulaires d'un diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ;
- sur épreuves (épreuves écrites d'admissibilité et orales d'admission) pour les candidats titulaires d'un bac + 2 ou ayant obtenu la reconnaissance de leur expérience professionnelle dans le domaine éducatif, social, sportif ou culturel.



Fiche élève 1

Le secteur et les formations du social

QUI SUIS-JE ?

Je suis confronté(e) à divers problèmes : endettement, violences conjugales, enfants en danger, demandes de logement, conditions d'attribution du RMI...

Mon objectif est de fournir une aide sur mesure aux personnes en fonction de leurs difficultés....

Qui suis-je ?.....

J'interviens auprès des enfants âgés de 0 à 7 ans.

Ma mission est de favoriser leur développement et leur épanouissement.

J'exerce essentiellement dans des crèches, jardins d'enfants et haltes garderies...

Qui suis-je ?.....

J'aide les personnes inadaptées (enfants, adolescents, adultes...) à devenir autonomes pour mieux s'insérer dans la société. Il peut s'agir de jeunes souffrant de problèmes familiaux, d'adultes handicapés...

Qui suis-je ?.....

Apprendre aux personnes en difficulté à gérer leur budget, mettre en place des ateliers d'alphabétisation, animer des séances d'information et de formation sur des sujets divers (couture, bricolage, cuisine...) sont autant d'activités que je peux être amené à exercer.

Qui suis-je ?.....

Ateliers de hip hop, sorties culturelles, loisirs périscolaires...

J'organise de multiples activités, je les adapte à mes publics, composés d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes âgées...

Qui suis-je ?.....



Fiche élève 1

Le secteur et les formations du social

Quiz sur les métiers sociaux

1. Les conseils généraux emploient la moitié des assistants sociaux en exercice.
 VRAI FAUX
2. En Ile de France, en fin de formation, chaque assistant social a le choix entre 6 à 10 propositions d'emploi.
 VRAI FAUX
3. Les éducateurs de jeunes enfants trouvent un emploi dès leur sortie de formation.
 VRAI FAUX
4. La différence entre le métier d'éducateur spécialisé et celui de moniteur- éducateur porte sur :
 -les possibilités de promotion : VRAI FAUX
 -le niveau de recrutement : VRAI FAUX
 -le lieu de travail : VRAI FAUX
5. Les conseillers en économie sociale et familiale s'occupent uniquement de gérer le budget des personnes en difficulté.
 VRAI FAUX
6. Les conseillers en économie sociale et familiale s'insèrent facilement dans la vie active.
 VRAI FAUX
7. La majorité des postes proposés aux animateurs socioculturels sont des :
 CDD CDI emplois saisonniers.
8. Les éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) : n'ont pas forcément suivi la formation d'éducateur spécialisé : VRAI FAUX
9. Le nombre de places offert à l'entrée des formations d'éducateurs de jeunes enfants en Lorraine en 2010/2011 est de :
 24 places
 50 places
 10 places